

Votants : 68

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 22 septembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 28 septembre 2026

ASSEMBLÉES, AFFAIRES JURIDIQUES - INSTALLATION DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE LA CAN - MODIFICATION

Titulaires et suppléants présents :

Pascal ADAM, Yannick ALLIROL, Sylvie AUDUSSEAU, Henri-Pierre BABEAU, Jérôme BALOGÉ, Chloé BANLIER, Maxime BARATON, Fabrice BARREAULT, Sébastien BILLAUD, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Céline BONNET-DERISBOURG, Cédric BOUCHET, Yohann BOUILLON, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Simon CHARLES, Dominique CHAUSSEY, Olivier D'ARAUJO, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Mickaël FOSSOUL, Annie-Laurence FOUREL, Daniel GUIGNARD, Christophe GUINOT, François GUYON, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Alain LECOMTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Jean-Claude MASSIAS, Loïc MICHAUD, Lucy MOREAU, Christine MOSCHENI, Aurore NADAL, Gilles NORMAND, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Sandrine PFLIER, Olivier POIRAUD, Katia PONCELET, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Patricia ROCHER, Karine ROQUIER, Véronique ROUILLE-SURAUULT, Catherine ROUSSILLON, Christophe RUAULT, Jean-François SALANON, Julie SIAUDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Judith VIELLE, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Baptiste PEYRAUD pouvoir à Yann JEZEQUEL, Florence VILLES pouvoir à François GUYON, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaire absent suppléé :

Richard PAILLOUX par Simon CHARLES.

Titulaires absents :

Stéphanie ANTIGNY, Christelle CHASSAGNE, Thibault HEBRARD, Sébastien MATHIEU, Rose-Marie NIETO, Maximilien SAINT-CAST, Séverine VACHON, Nathalie VINATIER.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Yamina BOUDAHMANI, Anne-Sophie CATRIX, Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Guillaume RIOU, Victor TURPAUD-FIZZALA.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Catherine ROUSSILLON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

ASSEMBLÉES, AFFAIRES JURIDIQUES - INSTALLATION DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE LA CAN - MODIFICATION

Monsieur **Jérôme BALOGÉ**, Président, expose,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.273-10 du code électoral ;

Vu les articles L.5211-6-1, L.5211-6-1 et L.5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 septembre 2025 constatant la représentativité de la Communauté d'Agglomération du Niortais pour la période postérieure au renouvellement général des conseillers municipaux de mars 2026, à savoir 82 conseillers communautaires ;

Vu la délibération n°1-04-2026 du 2 avril 2026 ayant installé Madame Sarah COTTIN conseillère communautaire titulaire pour la commune de Vouillé ;

Vu la démission de Madame Sarah COTTIN de son mandat de conseillère municipale de Vouillé en date d'effet au 8 septembre 2026 ;

Vu les courriers successifs de renoncement à exercer le mandat de conseillère communautaire de Mesdames Marie-Lou MENARD et Morgane LEBRAULT présentés à la CAN ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'installation d'une nouvelle conseillère communautaire titulaire pour la commune de Vouillé ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Prend acte de l'installation de Madame Sandrine PFLIER en qualité de conseillère communautaire titulaire pour la commune de Vouillé.

Catherine ROUSSILLON

Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance

Président

Mention des voies et délais de recours :

« Un recours contentieux peut être déposé devant le Tribunal administratif de Poitiers sis 15 rue de Blossac 86000 POITIERS, dans les deux mois à compter de la date de publication de la présente délibération.

Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal ; il peut être également saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr ».